



**PATRIOT TIMBER**

P R O D U C T S<sup>®</sup>  
the revolutionary source

Post Office Box 19065 • Greensboro, North Carolina 27419  
Telephone 336.299.7755 • Facsimile 336.299.4050  
[www.PatriotTimber.com](http://www.PatriotTimber.com)



panel products from patriot timber

**IronPly**<sup>®</sup>  
Premium Underlayment



## **IronPly** EXPRESS LIMITED WARRANTY

Patriot Timber Products, Inc. garantit explicitement les panneaux de sous-couche **IronPly** Premium Underlayment (“**IronPly**”), pour la durée de 10 ans du plancher d’origine dans le cas d’une application résidentielle de sous-couche d’un revêtement de sol résilient, de tuiles de vinyle, de tapis, de revêtement de sol d’ingénierie et de planchers de bois installés conformément aux directives d’installation de Patriot Timber Products, Inc. et conformément aux directives du fabricant de revêtement de sol (1) pour empêcher la délamination; (2) pour éviter les espaces vides, les chevauchements et la déformation du contreplaqué, qui nuiraient à l’utilisation de la surface finie et (3) pour empêcher que le produit n’entraîne une “décoloration” du revêtement de sol.

La garantie de Patriot Timber Products, Inc. ne s’applique pas aux produits mal utilisés ou mal installés, qui ont fait l’objet de négligence, d’un accident, d’un incendie, d’une inondation (naturelle ou causée par un problème de plomberie) ou d’une catastrophe naturelle. La présente garantie est entièrement annulée si quiconque tente de modifier, d’ajuster, d’enlever ou de réparer le produit sans en avoir reçu la permission explicite et écrite de Patriot Timber Products, Inc. La présente garantie n’est pas transférable et couvre uniquement l’utilisation d’origine.

### **LIMITE DES RECOURS**

Le seul recours dans le cas d’une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou de toute autre réclamation se limite, à la discrétion de Patriot Timber Products, Inc., à la réparation ou au remplacement des matériaux supposément défectueux, à un remboursement partiel des matériaux qui n’ont pas été utilisés comme sous-couche et du prix de gros raisonnable des matériaux et de la main-d’oeuvre entraînés par le remplacement du plancher d’origine, et ce, en fonction de l’utilisation desdits matériaux. En aucun cas Patriot Timber Products, Inc. ne peut être tenu responsable de tout dommage accessoire ou indirect y compris, sans exclusion d’autres motifs, la perte de profits, la perte d’utilisation, les dommages-intérêts punitifs, les coûts et les honoraires d’avocat.

### **STIPULATION D’EXONÉRATION DE GARANTIES**

Il n’existe aucune garantie implicite ou explicite autre que celle contenue dans le présent document. PAR LA PRÉSENTE, PATRIOT TIMBER PRODUCTS, INC. DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S’Y LIMITER, LA GARANTIE TACITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET LA GARANTIE TACITE D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

### **AVIS À PATRIOT TIMBER PRODUCTS, INC.**

Il faut informer Patriot Timber Products, Inc. de toute réclamation le plus rapidement possible après la découverte du problème. Le personnel autorisé de l’entreprise doit pouvoir inspecter la réclamation dans les 30 jours suivant la réception de l’avis de réclamation, selon le processus décrit ci-après. Le défaut de présenter une réclamation dans un délai opportun ou d’accorder le droit d’inspecter le plancher annule toutes les garanties et toutes les obligations de Patriot Timber Products, Inc. Le défaut de l’entreprise d’inspecter les matériaux dans les 30 jours suivant la réception de l’avis de réclamation n’autorise pas l’acheteur à procéder ou à tenter de procéder à des réparations ou à des modifications des matériaux. Toutes les réclamations seront traitées selon les lois de l’état de la Caroline du Nord et exclusivement selon ses choix de loi applicables.

**Avis de réclamation** – L’avis de réclamation doit être transmis par écrit à Patriot Timber Products, Inc. par la poste, à “Patriot Timber Products, Inc., Attn: Claims, Post Office Box 19065, Greensboro, North Carolina 27419” ou par courriel, à **CR@PatriotTimber.com**. Cet avis doit comporter le nom, l’adresse et le numéro de téléphone du consommateur, la date et une preuve d’achat, l’emplacement du produit ainsi qu’une description du défaut allégué.

### **DIVISIBILITÉ**

Les articles précédents, ainsi que chacune des clauses de ces articles, sont divisibles. Advenant que, pour quelque raison que ce soit, un article ou une clause soit déclaré inexécutable ou nul, tous les autres articles et toutes les autres clauses demeureront en vigueur.